

JOINS-TOI À NOTRE SUPERBE équipe



OFFRE D'EMPLOI

Conseiller(-ère) à l'aménagement

(Emploi permanent)

La MRCVR vous invite à rejoindre une équipe multidisciplinaire engagée, où des projets porteurs vous attendent : révision du Schéma d'aménagement, mobilité durable, Plan régional des milieux naturels, plan climat et bien plus encore !

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

- Détenir au minimum un niveau universitaire de premier cycle ou l'équivalent, en urbanisme ou en aménagement du territoire. Toute combinaison d'expérience équivalente sera considérée.
- Posséder au minimum cinq (5) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire, dont deux (2) années d'expérience en planification et gestion de projets.
- Posséder une expérience en milieu municipal, en particulier auprès d'une MRC, un atout.
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office 365, particulièrement Teams, SharePoint, Word, Excel, PowerPoint et Access.
- Connaissance des outils de géomatique, un atout.
- Connaissance des lois sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que de la protection du territoire et des activités agricoles.
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

VOS MISSIONS AU QUOTIDIEN

- Faire des analyses et préparer des avis de conformité des règlements municipaux d'urbanisme au Schéma d'aménagement et de développement de la MRCVR.
- Faire la gestion de divers projets (ex. : Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), Politique de mobilité active, sentier multifonctionnel, etc.).
- Participer à la production de divers documents techniques, analyses, avis, recommandations, etc.
- Participer à la mise à jour, à la rédaction des modifications et de la révision du Schéma d'aménagement et de développement.
- Participer aux rencontres des regroupements impliqués dans les dossiers d'aménagement.
- Accompagner les municipalités et autres organismes partenaires dans le cheminement de leurs dossiers auprès de la MRCVR.
- Travailler sur diverses tâches en lien avec les besoins du Service du développement durable de la MRCVR.

CE QUE NOUS OFFRONS

- Emploi permanent.
- 33,75 heures par semaine, termine à 12 h le vendredi.
- Horaire flexible, entre 7 h 30 et 17 h 30.
- Possibilité de télétravail (prestation hybride).
- Être disponible au besoin hors des horaires réguliers.
- Salaire : 79 457 \$ à 88 286 \$.
- Avantages sociaux concurrentiels :
 - quinze (15) jours de vacances par année plus dix (10) jours rémunérés durant la période des Fêtes;
 - douze (12) journées de congé (maladie et personnel) annuellement;
 - assurance collective (incluant dentaire, vision et plus);
 - REER collectif, avec contribution de l'employeur.

VOS ATOUTS POUR RÉUSSIR

- Sens aigu de l'organisation et de gestion de projets.
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément et polyvalence.
- Excellente capacité de gestion du temps et des priorités, proactivité et autonomie.
- Posséder un bon esprit d'analyse et un sens critique développé.
- Bonne capacité à gérer la pression.
- Habiléité de communication marquée et capacité à synthétiser l'information.
- Posséder de fortes aptitudes à travailler en mode collaboratif.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 25 janvier 2026, à 17 h, par courriel à info@mrcvr.ca.
Les candidatures retenues seront traitées dès leur réception.



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU